



RAPPORT DE
SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUE

août 2011

Nicolas PAYRAUD

LUCÉ

(Centre - Eure-et-Loir)

9-15 rue de la République

Surveillance de travaux aux abords de
l'église Saint-Pantaléon

Dates d'interventions : 12 et 19 juillet 2011

N° d'arrêté de prescription : 11/0401

N° de site : 28.218.006 AH

N° INSEE de la commune : 28.218

Conseil général d'Eure-et-Loir – Hôtel du département - 1 Place Châtelet 28026 CHARTRES CEDEX

Direction archives et patrimoine - Service de l'archéologie - Allée du général Martial Valin - 28000 CHARTRES

Tél : 02 37 23 60 45 / Fax : 02 37 28 24 07

AVANT-PROPOS

Le présent rapport d'opération archéologique a été réalisé par le Service de l'archéologie du Conseil général d'Eure-et-Loir selon les normes applicables aux rapports d'opérations archéologiques préventives, fixées par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, sous la forme de copies imprimées ou numériques, du texte et des illustrations constituant ce rapport, ne peut se faire que dans le respect du code de la propriété intellectuelle. A ce titre, elle est soumise à l'autorisation préalable du service de l'archéologie du Conseil général d'Eure-et-Loir.

L'exploitation des résultats présentés dans le rapport n'est également possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes du rapport, ainsi que la mention du Conseil général d'Eure-et-Loir et du nom de l'auteur.

Pour citer ce rapport :

PAYRAUD (N.) — *Lucé (Centre - Eure-et-Loir), 9-15 rue de la République. Surveillance de travaux aux abords de l'église Saint-Pantaléon* : rapport de surveillance archéologique. Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir, 2011

SOMMAIRE

Données administratives.....	5
Fiche signalétique.....	6
Mots-clés du thesaurus	7
Intervenants	8
Notice scientifique.....	9
État du site.....	9
Arrêtés préfectoraux	10
Localisation de l'opération.....	12
Résultats	15
1. Circonstances de l'intervention.....	16
1.1. Contexte géographique et géologique	16
1.3. Contexte archéologique et historique	16
1.3.1. Les indices d'une occupation antérieure au Moyen Âge..	16
1.3.2. La construction de l'église et les périodes médiévale et moderne.....	17
1.3.3. Les transformations de l'époque contemporaine	18
1.4. Organisation et contraintes de l'opération	19
2. Observations archéologiques	21
2.1. La tranchée 1	21
2.2. La tranchée 2.....	22
2.3. La tranchée 3.....	22
2.4. La tranchée 4.....	23
3. Conclusion	23
Bibliographie.....	24
Annexes	27

DONNÉES ADMINISTRATIVES

FICHE SIGNALÉTIQUE

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

N° de site : 28.218.006 AH

Région : Centre

Département : Eure-et-Loir (28)

Commune : Lucé

Code INSEE : 28.218

Adresse : 9-15 rue de la République

Références cadastrales (année) : AM 88, 89, 92

Coordonnées Lambert 2 étendu :

X = 535369

Y = 2382702

Nivellement NGF :

Altitude minimale : 152,54 m

Altitude maximale : 151,70 m

Propriétaire du terrain : Ville de Lucé

Protection : aucune

L'OPÉRATION ARCHEOLOGIQUE

Arrêté d'autorisation de fouille n°11/0401 , du 19 juillet 2011

Responsable scientifique : Nicolas Payraud

Rattachement : Conseil général d'Eure-et-Loir

Opérateur : Service de l'archéologie

Maître d'ouvrage : Ville de Lucé

Nature de l'aménagement : Pose d'un réseau souterrain d'arrosage

Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique : Conseil général d'Eure-et-Loir, Service de l'archéologie, Allée du général Martial Valin, 28 000 Chartres

Dates d'intervention : 12 et 19 juillet 2011

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Restes humains au nord de l'église

INFORMATION SUR LA COMPOSITION DU RAPPORT

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 31

Nombre de figures : 14

Nombre d'annexes : 2

MOTS-CLÉS DU THESAURUS

Chronologie :

<input type="checkbox"/> Paléolithique	<input type="checkbox"/> Époque gallo-romaine
<input type="checkbox"/> inférieur	<input type="checkbox"/> République romaine
<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> Empire romain
<input type="checkbox"/> supérieur	<input type="checkbox"/> Haut Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/> Épipaléolithique et Mésolithique	<input type="checkbox"/> Bas Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/> Néolithique	<input type="checkbox"/> Moyen Age
<input type="checkbox"/> ancien	<input type="checkbox"/> Haut Moyen Age
<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> Moyen Age Central
<input type="checkbox"/> récent	<input type="checkbox"/> Bas Moyen Age
<input type="checkbox"/> final	<input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes
<input type="checkbox"/> Protohistoire	<input type="checkbox"/> Époque contemporaine
<input type="checkbox"/> Age du Bronze	<input type="checkbox"/> Ère industrielle
<input type="checkbox"/> ancien	
<input type="checkbox"/> moyen	
<input type="checkbox"/> final	
<input type="checkbox"/> Age du Fer	
<input type="checkbox"/> Hallstatt	
<input type="checkbox"/> La Tène	

Vestiges immobiliers :

<input type="checkbox"/> édifice public
<input checked="" type="checkbox"/> édifice religieux
<input type="checkbox"/> édifice militaire
<input type="checkbox"/> bâtiment commercial
<input type="checkbox"/> structure funéraire
<input type="checkbox"/> voirie
<input type="checkbox"/> hydraulique
<input type="checkbox"/> habitat rural
<input type="checkbox"/> villa
<input type="checkbox"/> bâtiment agricole
<input type="checkbox"/> structure agraire
<input type="checkbox"/> urbanisme
<input type="checkbox"/> maison
<input checked="" type="checkbox"/> structure urbaine
<input type="checkbox"/> foyer
<input type="checkbox"/> fosse
<input type="checkbox"/> sépulture
<input type="checkbox"/> grotte
<input type="checkbox"/> abri
<input type="checkbox"/> mégalithe

<input type="checkbox"/> artisanat alim.
<input type="checkbox"/> argile : atelier
<input type="checkbox"/> atelier métal.
<input type="checkbox"/> artisanat
<input type="checkbox"/> autre

Mobilier :

<input type="checkbox"/> lithique
<input checked="" type="checkbox"/> osseux
<input type="checkbox"/> céramique
<input type="checkbox"/> restes végétaux
<input type="checkbox"/> faune
<input type="checkbox"/> flore
<input type="checkbox"/> métallique
<input type="checkbox"/> arme
<input type="checkbox"/> outil
<input type="checkbox"/> parure
<input type="checkbox"/> habillement
<input type="checkbox"/> trésor
<input type="checkbox"/> monnaie
<input type="checkbox"/> verre
<input type="checkbox"/> mosaïque
<input type="checkbox"/> peinture
<input type="checkbox"/> sculpture
<input type="checkbox"/> inscription
<input type="checkbox"/> autre

Études annexes :

<input type="checkbox"/> géologie/pédologie
<input type="checkbox"/> datation
<input type="checkbox"/> anthropologie
<input type="checkbox"/> paléontologie
<input type="checkbox"/> zoologie
<input type="checkbox"/> botanique
<input type="checkbox"/> palynologie
<input type="checkbox"/> macrorestes
<input type="checkbox"/> céramique
<input type="checkbox"/> métaux
<input type="checkbox"/> acq. des données
<input type="checkbox"/> numismatique
<input type="checkbox"/> conservation
<input type="checkbox"/> restauration
<input type="checkbox"/> lithique
<input type="checkbox"/> autre

Interprétation : nécropole

INTERVENANTS

SUIVI SCIENTIFIQUE ET ADMINISTRATIF

Service régional de l'archéologie :

Laurent Bourgeau, Conservateur régional de l'archéologie

Solange Lauzanne, conservateur en charge du dossier

Conseil général d'Eure-et-Loir :

Hervé Sellès, chef du Service de l'archéologie

AMÉNAGEUR

Ville de Lucé

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

	Nom	Organisme	Jours
TERRAIN			
Responsable scientifique	N. Payraud	CG 28	1
ETUDES SCIENTIFIQUES			
Responsable scientifique	N. Payraud	CG 28	1
TRAVAUX TECHNIQUES			
Traitement du mobilier	A. Herbelin	CG 28	0,5
Inventaires	N. Payraud	CG 28	0,5
Photographie	N. Payraud	CG 28	

INTERVENANTS TECHNIQUES

Eiffage TP Île-de-France/Centre

NOTICE SCIENTIFIQUE

Au cours de travaux réalisés en juillet 2011, aux abords de l'église Saint-Pantaléon de Lucé, des ossements humains ont été découverts dans une tranchée. À la demande du Service régional de l'archéologie, la suite des travaux a été réalisée sous la surveillance du Service de l'archéologie du Conseil général d'Eure-et-Loir. Aucune autre découverte notable n'ayant été effectuée à cette occasion, cette opération a surtout été l'occasion d'observer la stratigraphie de cette partie de l'agglomération chartraine et de rassembler quelques informations sur l'histoire de l'église Saint-Pantaléon.

ÉTAT DU SITE

La stratigraphie d'ensemble est perturbée par les nombreuses tranchées de réseaux creusées au cours de l'époque contemporaine. Les ossements humains ont presque exclusivement été mis au jour dans la première tranchée, parallèle à la nef de l'église Saint-Pantaléon. À la demande de la ville de Lucé, ils devraient être prochainement réinhumés dans le cimetière communal. La seule structure maçonnée a été repérée dans la même tranchée, près du bras nord du transept.

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Service régional de l'archéologie

SU N° 11/0401
SL-DB-0644

VU le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

VU l'arrêté n° 10-313 du 30 décembre 2010 portant délégation de signature à M. Jean-Claude Van Dam, Directeur régional des affaires culturelles du Centre, en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté n° 11-019 du 1^{er} février 2011 portant subdélégation de signature à M. Laurent Bourgeau, Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Considérant les travaux de réseau en cours, aux abords de l'église Saint-Pantaléon de Lucé, qui ont conduit à la découverte de vestiges archéologiques liés au cimetière de cette église,

Considérant l'urgence qui s'attache à la réalisation de cette opération ;

ARRETE

Article 1er -

Monsieur Nicolas PAYRAUD, Service de l'archéologie du Conseil général d'Eure-et-Loir, Direction archives et patrimoine, Hôtel du Département, 1, place du Châtelet, 28000 CHARTRES, est autorisé à procéder à une opération de fouille **nécessitée par l'urgence absolue** à compter du 19 juillet 2011 et jusqu'au 30 juillet concernant en région CENTRE :

Département : **Eure-et-Loir**
Commune : **LUCE**
Lieu-dit : abords de l'église
N° de site : **28.218 006 AH**
Cadastre : **domaine public**
X : 535.369
Y : 2382.702

Programme : **23 « Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité »**

Organisme de rattachement : **Service de l'archéologie, Direction archives et patrimoine, Conseil général d'Eure-et-Loir (COLL).**

Article 2 - prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toute prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n°65-48 du 8 janvier 1965.

En vu de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération et, une note de synthèse sur la nature et les caractéristiques de la nécropole mise au jour, ainsi que les perspectives d'étude envisagées.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

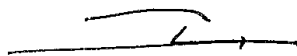
Article 3 - destination du matériel archéologique découvert :

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 19 juillet 2011

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie,



Laurent BOURGEAU.

Destinataires :

Nicolas Payraud

Copie à :

Préfecture d'Eure-et-Loir

Commune de Lucé

Gendarmerie d'Eure-et-Loir.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

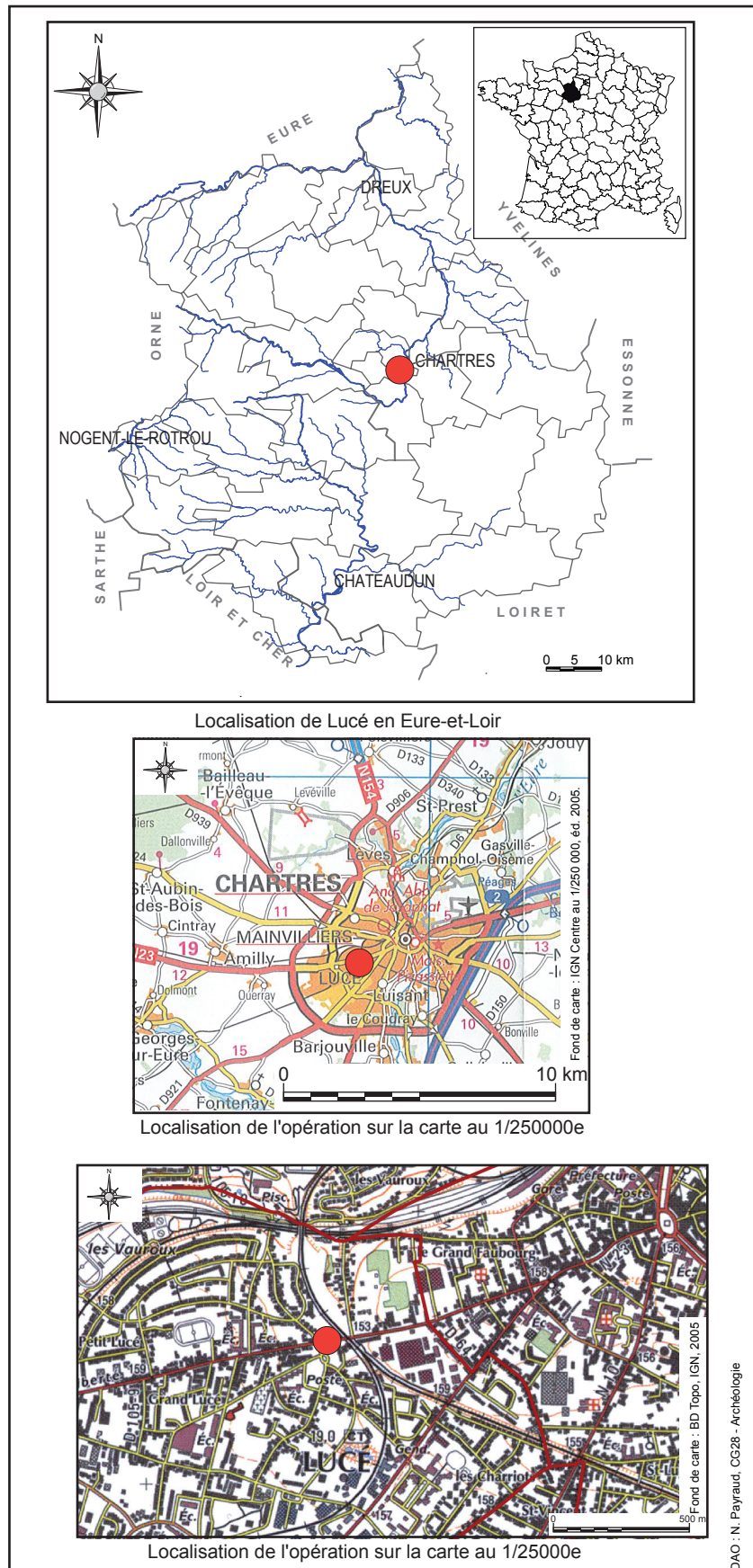


Figure 1 : Localisation de l'opération en Eure-et-Loir



Figure 2 : report du tracé des tranchées sur un extrait du cadastre de la commune de Lucé

RÉSULTATS

1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Le 11 juillet 2011, le Service régional de l'archéologie a été informé par la Ville de Lucé de la découverte d'ossements humains, à l'occasion de l'ouverture d'une tranchée de réseau entre l'église Saint-Pantaléon et la rue de la République. À la demande du Service régional, le Service de l'archéologie du Conseil général d'Eure-et-Loir s'est rendu sur place pour examiner les vestiges découverts et a assuré une surveillance de la suite des travaux, réalisée le 19 juillet suivant, en application de l'autorisation de fouille nécessitée par l'urgence absolue n°11/0401 datée du même jour. Le présent rapport résume les informations recueillies au cours de cette opération.

1.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

La ville de Lucé est, avec 15716 habitants en 2008, la deuxième commune la plus peuplée de l'agglomération chartraine et la troisième d'Eure-et-Loir. Elle est située à l'ouest de Chartres, entre les communes de Luisant et de Mainvilliers.

La rue de la République est la principale artère de la ville, qu'elle traverse d'est en ouest. C'est une partie de la route principale de Chartres à Nogent-le-Rotrou (RD 923), dont le point de départ est la place des Épars, située à 1,3 km de l'église Saint-Pantaléon. Les travaux à l'origine de l'opération archéologique concernent les terrains situés entre le n°9 et le n°13, entre l'église et la rue, au nord-est de la commune.

L'église est construite légèrement plus haut que la rue actuelle (152,54 m, contre 150,00 m NGF).

Dans cette partie de Lucé, les couches

superficielles sont formées de limon des plateaux (fig. 3).

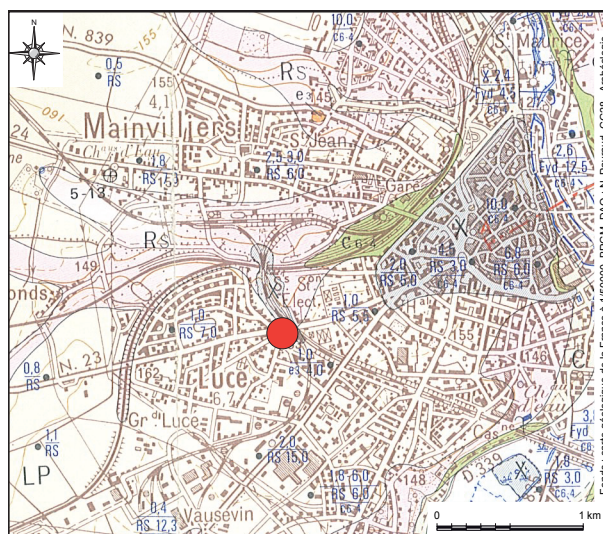


Figure 3 : localisation de l'opération sur la carte géologique au 1/50000°

1.3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Les données archéologiques et historiques relatives à la commune de Lucé sont relativement rares. Un rapide inventaire de la documentation existante a cependant permis de rassembler les quelques informations suivantes sur les alentours de l'église.

1.3.1. LES INDICES D'UNE OCCUPATION ANTÉRIEURE AU MOYEN ÂGE

En 1857, Louis Merlet signale la découverte ancienne d'une mosaïque dans le champ des Dix-Minots, situé derrière l'église de Lucé (SAEL 1861 : 46). Il s'agirait d'un lot de 47 tesselles découvertes par l'abbé Hénault, curé de Lucé (Blanchard-Lemée 1991 : 22). Celui-ci affirme en outre qu'une colonne et deux chapiteaux insérés dans le mur gouttereau nord de l'église sont d'origine antique. Il admet cependant lui-même qu'il peut s'agir d'éléments architecturaux datant de la Renaissance (Hénault 1872 : 289-294). La rue de la République, elle, correspond peut-être à une section de la voie reliant Chartres au Mans à l'époque gallo-romaine (Boisvillette 1864 : 183). La commune

est aussi traversée par l'aqueduc de Landelles à Chartres, dont on ignore cependant le tracé exact entre Amilly et Chartres (*ibid.* : 290). Paul Cordonnier-Détré (1955 : 161) décrit enfin, sommairement, deux autres découvertes, qui ne sont malheureusement pas localisées : celle, en 1951, d'éléments de construction dont un chapiteau, ainsi que d'un bronze de Trajan daté de l'an 100 et celle, en 1954, de fragments d'un chapiteau à simple feuillage.

1.3.2. LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE ET LES PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE

La mention la plus ancienne de Lucé et de son église (fig. 4) semble pouvoir être trouvée dans le premier livre du cartulaire de Saint-Père-en-Vallée, sensé avoir été rédigé entre 931 et 954 (Guérard 1840 : 24). Louis Merlet (1861 : 106) qui semble douter de la fiabilité des livres les plus anciens du cartulaire – il est rejoint en ce sens par les chercheurs de l'IRHT, qui les attribuent au XII^e siècle¹ – préfère retenir comme première mention certaine de Lucé une autre charte, datée des années 1116 à 1124 (Guérard 1840 : LIII). L'auteur signale de nombreuses mentions de ce lieu dans les cartulaires des autres abbayes chartraines, qui y possèdent toutes des terres.

À partir d'une étude stylistique, l'abbé Hénault (1872 : 280-282) propose d'attribuer les éléments les plus anciens de l'église encore visibles à son époque à la période romane, datation cohérente, donc, avec l'hypothèse retenue par Louis Merlet, même si celui-là penche pour une origine remontant au XI^e siècle.

Grâce à un état des procurations dues par les églises du diocèse au légat du pape, rédigé vers 1320, on sait que l'église de Lucé est alors celle d'un prieuré (Longnon 1904 : 140). Dans un pouillé des années 1522-1536, ladite église, dont le vocable n'est toujours pas précisé, est citée



Figure 4 : vue générale de l'église Saint-Pantaléon depuis le sud-ouest

comme église paroissiale relevant de l'abbaye de Saint-Jean-en-Vallée (*ibid.* : 189)².

L'église aurait été incendiée au cours du siège de Chartres par les Huguenots (1568)³ et en partie reconstruite à partir de 1578, la baie surplombant le portail étant alors murée (Mollé 2000).

Il faut se référer aux registres paroissiaux, qui sont conservés seulement pour les années 1613 à 1678 (AD28 GG1 à 18), pour trouver la mention explicite de la paroisse Saint-Pantaléon et de son cimetière. On sait qu'elle conserve jusqu'à la Révolution française un double statut prioral et paroissial, Nicolas Petit (2008 : 539) ayant trouvé diverses mentions de prieurs-curés de Lucé entre 1676 et 1791. De plus, sur la carte de Cassini, datée localement de 1757, l'église est bien représentée comme un édifice monastique (fig. 5). Le territoire actuel de la commune comprend alors, outre Lucé même, les hameaux de La Barre, du Grand et du Petit Lucé, organisation qui restera peu ou prou la même jusqu'au milieu du XX^e siècle.

² L'auteur le date plus largement d'entre 1444 et 1536, mais la mention de l'église Saint-Nicolas de Maintenon, fondée seulement en 1522, permet de proposer une période plus courte.

³ Il pourrait toutefois s'agir d'une confusion avec son abbaye-mère, dont l'incendie en 1568 est signalé par divers auteurs.

¹ <http://www.cn-telma.fr/cartulR/entite4024> juillet 2011.



Figure 5 : extrait de la carte de Cassini (1757) montrant Lucé et ses environs

1.3.3. LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

De 1791 à 1836, Lucé est rattachée à la commune de Mainvilliers. Le premier document représentant précisément la zone

étudiée est donc le cadastre napoléonien de cette commune, daté de 1809 (fig. 6). Il montre qu'un bâtiment avec ce qui semble être une cour intérieure occupe le terrain compris entre le chevet et le bras nord du transept. Sa forme et sa position pourraient indiquer qu'il s'agit du cloître monastique. Il n'est pas représenté sur le plan de l'église dressé en 1853 (fig. 7), qui appartient à une série de plans commandée par le Conseil général, mais il peut s'agir d'un oubli volontaire, les annexes étant rarement dessinées sur ces documents. On peut remarquer la présence d'un porche en charpente à l'avant de l'édifice, construit en 1750 et démoli en 1925 (Hénault 1872 : 283 ; Mollé 2000).

Il faut noter que, dans l'atlas cadastral de Mainvilliers, aucune légende spécifique ne permet de distinguer les cimetières des autres parcelles. Par conséquent, on ignore l'emplacement de celui de Lucé au XIX^e siècle. On peut juste préciser que, puisque



Figure 6 : report du tracé des tranchées et des limites parcellaires actuelles sur le cadastre de 1809

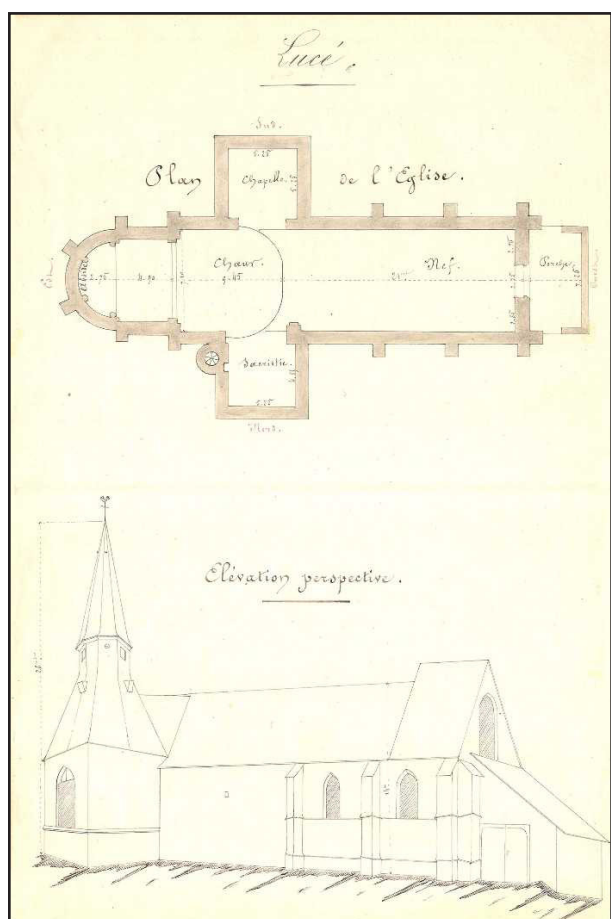


Figure 7 : plan et esquisse de l'église Saint-Pantaleon en 1853

l'église a été vendue comme bien national en 1792 (Mallé 2000), il est pratiquement certain qu'elle n'est dès lors plus un lieu d'inhumation.

Au cours de la seconde guerre mondiale, le quartier est la cible de nombreux bombardements. L'église, très endommagée, est achetée à la Libération par la commune, qui en finance la restauration, en particulier le remplacement des vitraux par des œuvres du verrier Gabriel Loire. Au cours de ces travaux, une chapelle souterraine aurait été mise au jour sous le chœur.

À cette époque commence pour Lucé une croissance démographique exceptionnelle, qui la conduit d'environ 1500 habitants en 1945 à 18796 en 1990, date depuis laquelle la population n'a cessé de diminuer (www.insee.fr). Cette explosion démographique s'accompagne d'une urbanisation intensive, la plus grande partie de la commune étant aujourd'hui bâtie.

1.4. ORGANISATION ET CONTRAINTES DE L'OPÉRATION

L'ouverture des tranchées a débuté le 11 juillet 2011. Le lendemain, le Service régional de l'archéologie, informé de la découverte d'ossements humains, a demandé à Nicolas Payraud, archéologue au Service de l'archéologie du Conseil général d'Eure-et-Loir de se rendre sur place pour évaluer l'importance des découvertes et l'impact potentiel des travaux en cours. Après ces premières observations, il a été convenu entre les différents acteurs de procéder au rebouchage de la tranchée déjà ouverte (TR1) et de mettre en place une surveillance archéologique pour la suite des travaux, dans le cadre d'une autorisation de fouille nécessitée par l'urgence absolue (arrêté n°11/0401). Notons toutefois que l'entreprise Eiffage a procédé à l'ouverture d'une deuxième tranchée (TR2), dans le prolongement de la première, sans en aviser le Service de l'archéologie. En revanche, les deux dernières tranchées prévues dans le projet d'aménagement (TR3 et TR4) ont été ouvertes le 19 juillet suivant, sous la surveillance du responsable scientifique. En l'absence de découverte de vestiges structurés, les observations archéologiques se sont résumées au nettoyage rapide des coupes, à leur photographie et à la mesure de logs stratigraphiques.

Les ossements découverts le 11 juillet, sortis de leur contexte, ont été intégralement collectés. Le mobilier issu des tranchées 2 et 3 a, lui, été repéré par rapport au début de chaque tranchée et à sa profondeur par rapport au niveau du sol. L'ensemble du mobilier a été lavé et inventorié.

L'ensemble des découvertes a été reporté sur le plan d'exécution dressé par l'entreprise Eiffage (fig. 8).

2. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les observations effectuées au cours de cette surveillance sont présentées ci-dessous par tranchée.

2.1. LA TRANCHÉE 1

La première tranchée part au niveau du premier contrefort du mur gouttereau nord en direction du nord-ouest, oblique au bout de 3,90 m vers le nord-est, direction qu'elle suit sur 7,30 m, avant de continuer parallèlement à l'axe de l'église sur 44,80 m.

La fondation du mur de l'église apparaît 0,20 m sous la surface et a été dégagée sur toute la hauteur de la tranchée (1,00 m). Elle est faite de blocs de calcaire et de silex noyés dans un mortier de chaux beige (fig. 9).



Figure 9 : détail du massif de fondation du mur gouttereau nord de l'église

Ce massif est mis en place dans un limon brun clair, hétérogène, avec des inclusions de calcaire, rencontré, sous des formes diverses, dans toutes les tranchées. L'effondrement des

parois a entraîné l'impossibilité de déterminer la présence ou non d'une tranchée de fondation.

La seule structure maçonnée identifiée au cours de cette opération, à proximité du bras nord du transept, est un muret en brique orangée et mortier de chaux beige, entamé par la pelle mécanique à 0,50 m de profondeur et observé en coupe sur 0,50 m de haut et 0,50 m de large. (fig. 10).



Figure 10 : détail du muret observé dans la paroi nord de la tranchée 1

Selon les ouvriers travaillant sur le chantier, les ossements humains ont été ramassés dans la totalité de la tranchée. On peut supposer qu'ils proviennent des couches de limon situées sous la terre végétale, dont l'épaisseur varie de 0,10 à 0,20 m. Un fragment de calotte crânienne pouvant appartenir à une sépulture en place a été repéré dans la berme nord, au niveau du deuxième regard (fig. 11).



Figure 11 : détail d'un fragment de calotte crânienne observé dans la paroi nord de la tranchée 1

L'inventaire des ossements a permis de dénombrer 188 fragments (3,2 kg), dont deux vertèbres, 22 fragments de calotte crânienne et 34 os longs, aucun de ces derniers n'étant conservé en intégralité. Rien ne permet de déterminer le nombre d'individus auxquels appartiennent ces restes. Les seules anomalies osseuses remarquées sont une fracture semi-ouverte d'un os long et une perforation ovale (2 x 1 cm) dans un crâne, laquelle pourrait indiquer une trépanation.

Ces maigres indices suggèrent l'existence d'un cimetière paroissial adjacent à l'église. Malheureusement, rien ne permet de dire si les travaux ont détruit des sépultures jusque-là préservées ou si les ossements étaient déjà en position secondaire.

2.2. LA TRANCHÉE 2

La deuxième tranchée prolonge la précédente, dont elle reprend l'alignement, sur 44,50 m. Elle mesure, en moyenne, 0,60 m de large sur 1,10 m de profondeur. Son ouverture a été faite sans surveillance archéologique. Aucun élément de mobilier ne semble y avoir été découvert. La stratigraphie, observée aux deux-tiers de sa longueur, est la suivante : 0,10 m de gazon et de terre végétale reposant sur 0,04 m de graviers, qui recouvrent un limon argileux brun, riche en racines et nodules de calcaire, dont l'épaisseur est supérieure à 1,06 m (fig. 12).



Figure 12 : détail de la paroi nord de la tranchée 2

2.3. LA TRANCHÉE 3

La troisième tranchée part à proximité du chevet de l'église et rejoint la jonction des tranchées 2 et 3, environ 11,60 m au nord-est. Elle mesure, en moyenne, 0,40 m de large sur 0,70 m de profondeur. Quatre logs, localisés sur le plan général (fig. 8) ont été relevés. Ils indiquent, de haut en bas, la stratigraphie suivante (le nombre donné entre parenthèses est la limite basse de la couche sous la surface) :

- Log 0 : terre végétale (0,08 m), limon brun clair avec des fragments de terre cuite architecturale (TCA) et des nodules de calcaire (0,38 m), limon brun plus organique (0,60 m), limon ocre homogène (plus de 0,70 m)

- Log 1 : terre végétale (0,10 m), limon brun foncé (0,30 m), limon brun clair avec des nodules de calcaire (0,56 m), limon ocre homogène (plus de 0,74 m).

- Log 2 : sable blanc et cailloux (0,10 m), limon brun foncé avec des nodules de calcaire (0,30 m), limon ocre homogène avec des fragments de TCA (0,50 m), limon brun foncé compact avec des fragments de TCA (plus de 0,70 m).

- Log 3 (fig. 13) : terre végétale (0,10 m), sable blanc et cailloux (0,25 m), limon brun homogène très compact (0,50 m), limon brun plus meuble, avec beaucoup de fragments de TCA et des nodules de mortier rose (plus de 0,70 m).



Figure 13 : détail de la paroi sud-est de la tranchée 3 (log 3)

Entre les logs 1 et 2, la stratigraphie est perturbée sur toute sa hauteur par quatre creusements successifs de tranchées de réseau. Il en est de même au nord-est de sa jonction avec la tranchée 4.

2.4. LA TRANCHÉE 4

La quatrième tranchée a été ouverte à l'est de la précédente, à environ 5,00 m de l'abside. De direction sud-est/nord-ouest, elle mesure 0,40 m de large, sur 0,70 m de profondeur moyenne et 6,20 m de longueur. Trois logs stratigraphiques y ont été relevés (fig. 8) :

- Log 0 (fig. 14) : terre végétale (0,10 m), limon brun clair, meuble et homogène (0,50 m), mélange de gravier et de nodules de calcaire blanc (0,58), limon brun-noir compact, avec des inclusions de TCA (plus de 0,75 m). Quelques fragments de terre cuite ont été prélevés : il s'agit de briques rouges, de tuiles et de tomettes de facture moderne, voire contemporaine.



Figure 14 : détail de la paroi nord-ouest de la tranchée 4 (log 0)

- Log 1 : terre végétale (0,10), limon brun clair, meuble et homogène (0,30 m), sable gris-blanc (0,50 m), limon brun-noir compact, avec des inclusions de TCA (plus de 0,70 m). Le niveau sableux recouvre une canalisation en grès, d'un type courant entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle. Des canalisations similaires, encore en fonctionnement, ont notamment été vues sur le site du château de Maintenon.

- Log 2 : identique au précédent.

À la jonction des tranchées 3 et 4, il faut signaler la présence de gros blocs de silex et de poches de mortier beige. Ces éléments, de même que la présence de nombreux fragments de TCA, sont sans doute liés à la démolition du bâtiment indiqué sur le cadastre de 1809 (fig. 6).

3. CONCLUSION

Les observations réalisées à l'occasion de cette surveillance de travaux n'ont pas apporté de données réellement nouvelles sur l'organisation ancienne des abords de l'église Saint-Pantaléon. Les couches entamées par les tranchées sont presque exclusivement des remblais, associés à de la TCA moderne, voire contemporaine. Le seul niveau vierge de tout mobilier archéologique est un limon ocre homogène, atteint, entre 0,56 et 0,60 m de profondeur, au début de la tranchée 3, qu'on peut considérer comme le terrain naturel. Il est probable que ces remblais aient été apportés progressivement depuis le XIX^e siècle, en particulier après la démolition des bâtiments indiqués sur le cadastre napoléonien, celle-ci ayant entraîné la destruction des couches antérieures.

Les vestiges funéraires semblent concentrés au niveau de la tranchée 1, donc au nord de la nef et à l'ouest du bâtiment indiqué sur le cadastre napoléonien, à une profondeur minimale de 0,50 m. L'étendue et la nature exacte de la zone funéraire, sans doute liée à l'ancien cimetière paroissial, n'ont pas pu être déterminées. Le muret mis au jour au nord du transept n'apparaît pas sur le plan de 1809, mais ses matériaux constitutifs sont les mêmes que tous ceux qui ont été retrouvés au fond de la tranchée 4. Leur facture relativement récente pousse à considérer qu'ils proviennent de la démolition du bâtiment en question.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTATION

CARTOGRAPHIQUE

Plan cadastral de la commune de Lucé, BD Parcellaire. Paris : IGN, 2006

Carte topographique à 1/25000 (Scan 25), BD Topo. Paris : IGN, 2005

Carte de Cassini, feuille de Chartres (1757), sur *cassini.ehess.fr*. Paris : IGN/EHESS

Carte géologique de la France à 1/50000. Orléans : BRGM

Carte routière et touristique, carte régionale, Centre, 1/250000e. Paris : IGN, 2005

ARTICLES, OUVRAGES ET RAPPORTS

Blanchard-Lemée 1991 : BLANCHARD-LEMÉE (M.). — *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province de Lyonnaise. 4. Partie occidentale, cités des Carnutes, Turons, Andécaves, Cénomans, Diablintes, Namnètes*. Paris : CNRS éditions, 1991

Cordonnier-Détrie 1955 : CORDONNIER-DÉTRIE (P.). — Informations. Antiquités historiques. VI^e circonscription. *Gallia*, 1955, t. 13, fasc. 2, p. 161-167

Guérard 1840 : GUÉRARD (B.). — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*. Paris : 1840

Joly, Ollagnier 1994 : JOLY (D.), OLLAGNIER (A.). — *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure-et-Loir*. 28. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994 (Carte archéologique de la Gaule ; 28)

Hénault 1872 : HÉNAULT (abbé). — Notice sur l'église de Lucé. *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 1872, t. V

Longnon 1904 : LONGNON (A.). — *Pouillés de la province de Sens*. Paris : Imprimerie nationale, 1904

Merlet 1861 : MERLET (L.). — *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*. Chartres : Garnier, 1861

Mollé 2000 : MOLLÉ (P.). — *Les églises du doyenné de Chartres : lieux sacrés, lieux d'histoire : 8 paroisses, 21 églises, 90529 habitants*. Supplément à *Jalons du Grand Chartres*, 2000, n°7

Petit 2008 : PETIT (N.). — *Prosopographie génovéfaine*. Paris : École nationale des chartes, 2008 (Matériaux pour l'Histoire ; 6)

SAEL 1861 : *Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*. Tome I. Chartres : Petrot-Garnier, 1861

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation de l'opération en Eure-et-Loir	12
Figure 2 : report du tracé des tranchées sur un extrait du cadastre de la commune de Lucé	13
Figure 3 : localisation de l'opération sur la carte géologique au 1/50000 ^e	16
Figure 4 : vue générale de l'église Saint-Pantaléon depuis le sud-ouest	17
Figure 5 : extrait de la carte de Cassini (1757) montrant Lucé et ses environs.....	18
Figure 6 : report du tracé des tranchées et des limites parcellaires actuelles sur le cadastre de 1809	18
Figure 7 : plan et esquisse de l'église Saint-Pantaléon en 1853..	19
Figure 8 : plan général des tranchées et des observations archéologiques.....	20
Figure 9 : détail du massif de fondation du mur gouttereau nord de l'église	21
Figure 10 : détail du muret observé dans la paroi nord de la tranchée 1	21
Figure 11 : détail d'un fragment de calotte crânienne observé dans la paroi nord de la tranchée 1	21
Figure 12 : détail de la paroi nord de la tranchée 2.....	22
Figure 13 : détail de la paroi sud-est de la tranchée 3 (log 3)	22
Figure 14 : détail de la paroi nord-ouest de la tranchée 4 (log 0)	23

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : inventaire du mobilier	26
Annexe 2 : inventaire des photographies	27

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DU MOBILIER

tranchée	distance par rapport au point 0 (m)	profondeur sous la surface (m)	catégorie	description	nombre de fragments	masse (g)	datation
1	inconnues		os	divers ossements, dont des vertèbres (2), des os longs (34) et des fragments de boîte crânienne (22) ; un os long est fêlé dans le sens de la largeur ; un fragment de crâne porte un trou ovale (1 x 2 cm)	188	3200	-
3	0,00	0,30	céramique	pâte beige semi-épaisse, lèvre en bandeau peu différenciée	1	5	Époque moderne ou contemporaine
3	0,00	0,50	céramique	pâte beige-rosé épaisse	1	5	Époque moderne ou contemporaine
3	0,00	0,80	tuile	pâte beige-rosé à cœur gris et grosses inclusions diverses ; stries sur la face lisse	1	100	Époque moderne
3	0,00	0,80	os	fragment d'os du bassin	1	20	-
3	5,50	0,80	os	os court	1	20	-
4	2,50	0,70	brique	pâte rouge-ocre (23 x 11 x 4,8 cm)	1	2320	Époque contemporaine
4	2,50	0,70	carreau de pavement	pâte ocre, avec de grosses inclusions de calcaire et de chamotte ; 10 cm de large, 1,5 cm d'épaisseur	2	340	Époque moderne ou contemporaine
4	2,50	0,70	tuile	pâte orangée épaisse, marque "tuile dz"	3	420	Époque contemporaine
4	2,50	0,70	céramique	pâte beige épaisse, claire à cœur, foncée en surface externe	2	200	Epoque moderne

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

n° de cliché	tranchée	description	date
1	1	muret entamé, apparaissant dans la paroi nord	12/07/2011
2			
3			
4		boîte crânienne apparaissant dans la paroi nord	
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11		vues générales de la section principale	
12		vue de la section aboutissant contre l'église	
13		détail de la fondation du mur nord de l'église	
14		vue de la section aboutissant contre l'église	
15			
16			
17		vues générales du chantier	
18			
19			
20			
21	2	détail du la paroi nord (log)	19/07/2011
22			
23		vue générale du chantier	
24	3	détail de la paroi est (log 0)	
25			
26		vues générales	
27			
28			
29			
30		vues successives de la paroi sud-est	
31			
32			
33			
34			
35			
36	vues générales		
37			
38			
39	4	vues successives de la paroi nord-ouest	
40			
41			
42			
43			
44			
45		vue générale	

n° de cliché	tranchée	description	date
46		vue générale du chantier	19/07/2011
47	4	vue générale	
48		vue générale du chantier	
49		vue générale du chantier	
50		vue générale du chantier	
51		vue de l'église du côté sud-ouest	
52		vues de l'église du côté sud	
53			
54	2	vue générale	